



### Information matériel

Dispositif: Gerbeur électrique  
Marque: CESAB  
Modèle: S220D  
N° Parc: 26691  
N° Série: 6667951  
Mise en service le: 01/06/2019

### Informations clients

Société ACCES INDUSTRIE  
Adresse 1391 Route de Bordeaux  
Code postal 47400 Ville Fauillet  
Téléphone 0553843737  
Téléphone Mobile +33622815173  
Siret 42120399300645

### Parc

Parc: ACCES TONNEINS  
Adresse: 1391 Route de Bordeaux  
Code Postal: 47400  
Ville: Fauillet

### Calendrier des Inspections

Périodicité des visites: Chaque 6 mois  
Date de l'inspection: 11/06/2025  
Prochaine vérification le: 11/12/2025

### Lieu de vérification

ACCES TONNEINS

### Avis général

L'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement réalisés dans la présente mission n'ont pas fait apparaître de déféctuosité, ni d'anomalie.

### Références légales

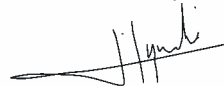
Visite effectuée conformément aux obligations de vérification fixées par les articles R4323-24, R4323-3 du code du travail, l'arrêté du 1er Mars 2004 sur les conditions de réalisation des dites vérifications articles 5, 5-1, 5-2, 6, 9, 10, 11, 19, 20, la Circulaire du 24 mars 2005 et le Décret n°2008-244 du 7 Mars 2008 modifiant la RGIE et l'arrêté du 12 Mars 1984. Les vérifications sont effectuées par les personnes QUALIFIEES dont la liste est tenue à disposition de l'inspecteur du travail, du contrôleur du travail, des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale ainsi que de l'organisme professionnel d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

### Bureau de contrôle

ADELSTAR  
232 rue de la Tuilerie  
47340, HAUTEFAGE LA TOUR  
Téléphone: +33630883954  
email: contact@adelstar.fr  
Siret: 98417310400014

### Contrôleur

Contrôle effectué par Mr Ludovic RAPIN  
Mobile +33659576023  
Email ludovic.rapin@adelstar.fr



### Signature client

Signature requise? Non

*Selon le résultat de l'inspection présente, le contrôleur peut estimer que la signature du présent rapport par le client est requise.*

*En signant ce rapport, le client déclare avoir pris connaissance du contenu de ce dernier et des défauts éventuellement constatés pendant l'inspection.*



### Information matériel

Dispositif: Gerbeur électrique

Marque: CESAB

Modèle: S220D

N° Parc: 26691

N° Série: 6667951

Mise en service le: 01/06/2019

### Etat Matériel

L'état de propreté permet la vérification OUI

Présence du carnet de maintenance OUI

Présence de la notice d'instruction OUI

Présence de l'attestation ou certificat CE OUI

Rapport dernière inspection présent OUI

### Déroulement de l'inspection

Lieu de la vérification: ACCES TONNEINS

Inspection effectuée en présence de MICKAËL

En qualité de CHEF D'ATELIER

### Essais de levage

Charge de Référence 1100 Kg.

Charge de Contrôle 1210 Kg.

Charge sélectionnée pour l'essai 1210 Kg.

Charge Maximale d'Utilisation 1210 Kg.

### Conclusions & Observations

Analyse du rapport VGP 1. Résumé global - Conformité totale : Tous les points contrôlés sont conformes. - Aucune anomalie critique : Aucun défaut majeur ou mineur détecté. - Essais fonctionnels satisfaisants : L'équipement répond aux critères de sécurité et de performance. 2. Non-conformités critiques Aucune non-conformité relevée dans ce rapport. 3. Recommandations techniques - Maintenir les bonnes pratiques : Continuer les vérifications périodiques conformément à la réglementation. - Suivi des essais de charge : Vérifier régulièrement la stabilité et la descente de charge pour prévenir toute usure future. - Contrôle préventif des pièces mobiles : Bien que conformes, les articulations, courroies et vérins doivent être surveillés pour anticiper l'usure. Conclusion : L'équipement est en parfait état de conformité et ne nécessite aucune contre-visite.

### Remarques supplémentaires



#### IMPORTANT

L'état de conservation visuel est réalisé sans démontage, ni nettoyage de l'appareil de levage par notre vérificateur. Les accès doivent être facilités pour la vérification, par des moyens adaptés mis à disposition par le client.

Les essais en charge sont réalisés à partir des charges amenées à pied d'oeuvre par le client. En outre, si ces charges le permettent, le vérificateur procède à la vérification des limiteurs de charge.

Le personnel nécessaire à la conduite et à la manipulation des engins ou appareils est mis à disposition par le chef d'établissement.

Les résultats de cette vérification devront être consignés sur le registre de sécurité par le chef d'établissement.

Au vu du rapport, il appartient ensuite au chef d'établissement de décider des mesures à prendre concernant le dispositif vérifié et de prescrire le maintien ou non en service de ce dernier et/ou des réparations à effectuer.

Sont exclus des missions de bases la vérification des règles techniques mises en oeuvre par les constructeurs ainsi que la vérification des aptitudes des personnes accompagnantes et le respect des consignes.

Rappel des abréviations utilisées dans le rapport:

- **Oui** Le matériel est concerné par le point examiné
- **Non** Le matériel n'est pas concerné par le point examiné
- **VF = VU FONCTIONNER** Vérification de fonctionnement, il ne s'agit pas de vérifier les performances mais simplement de voir si le fonctionnement est correct
- **V = VISUEL** Examen visuel de l'état physique de la partie à examiner avec démontage éventuel des carters, capots ou dispositifs de protection tels que définis dans l'annexe technique du décret 92-767
- **E = ESSAI** Il s'agit d'essayer le matériel ou engin examiné pour voir si les performances correspondent bien aux exigences légales
- **G 1 = Réserve sans gravité**
- **G 2 = Réserve Gravité Moyenne**
- **G 3 = Réserve Gravité élevée**

#### Liste des points à examiner

- › CHASSIS
- › GROUPE DE PUISSANCE
- › EQUIPEMENT
- › PLAQUES INDICATRICES
- › ESSAIS DE FONCTIONNEMENT



## RESULTAT DE L'INSPECTION

### CHASSIS

	Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓	Mécanosoudures	Oui	V.	Conforme		
✓	Boulonnerie	Oui	V.	Conforme		
✓	Articulations	Oui	V.	Conforme		
✓	Etat des roues	Oui	V.	Conforme		
✓	Stabilité de la structure	Oui	V.	Conforme		

### GRUPE DE PUISSANCE

	Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓	Protections	Oui	V.	Conforme		
✓	Moteur électrique	Oui	V.	Conforme		
✓	Niveaux d'huile moteur	Oui	V.	Conforme		
✓	Courroies d'entraînement	Oui	V.	Conforme		
✓	Fixations	Oui	V.	Conforme		
✓	Liaisons - raccordements	Oui	V.	Conforme		

### EQUIPEMENT

	Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓	Mécanosoudures	Oui	V.	Conforme		
✓	Boulonnerie	Oui	V.	Conforme		
✓	Articulations Axes Bagues	Oui	V.	Conforme		
✓	Vérin(s) d'équipement	Oui	V.	Conforme		
✓	Liaisons - raccordements	Oui	V.	Conforme		
✓	Accessoires	Oui	V.	Conforme		
✓	Galets / glissiere de mat	Oui	V.	Conforme		
✓	Protection	Oui	V.	Conforme		
✓	Fourches	Oui	V.	Conforme		
✓	Chaînes	Oui	V.	Conforme		

## PLAQUES INDICATRICES

	Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓	Plaque constructeur	Oui	V.	Conforme		
✓	Plaque marquage CE	Oui	V.	Conforme		
✓	Plaque pictogrammes de sécurité	Oui	V.	Conforme		
✓	Identification des commandes	Oui	V.	Conforme		
✓	Charge Maximale d'Utilisation	Oui	V.	Conforme		

## ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

	Libellé	Equipé avec	Type Verif	Etat	Reserve	Observations
✓	Charge sélectionnée pour l'essai (en kg)	Oui	V, E	Conforme	1200	
✓	Hauteur de référence par rapport au sol pour l'essai (en m)	Oui	V, E	Conforme		
✓	Descente de la charge au bout de 10 minutes	Oui	V, E	Conforme		
✓	La descente répond elle au critere d'acceptabilité ?	Oui	V, E	Conforme		
✓	Conclusion : Les essais sont-ils satisfaisants ?	Oui	V, E	Conforme		